

Un premier cadre straté@gique pour la protection des enfants r@fugi@s climatiques

Dossier de-
 la r@daction de H2o
August 2022

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Universit@ de Georgetown et l'Universit@ des Nations unies ont publi@ de nouvelles lignes directrices constituant le tout premier cadre straté@gique mondial qui contribuera @ prot@ger, @ inclure et @ autonomiser les enfants en d@placement dans le contexte des changements climatiques. Le document intitulé Guiding Principles for Children on the Move in the Context of Climate Change (Principes directeurs relatifs aux enfants en d@placement dans le contexte des changements climatiques) recense neuf principes pour faire face aux vuln@rabilit@s multiples particuli@res dont font l'objet les enfants en d@placement dans leur propre pays ou au-del@ des fronti@res en raison des cons@quences n@gatives des changements climatiques. Actuellement, la plupart des politiques migratoires concernant les enfants ne tiennent pas compte des facteurs climatiques et environnementaux, tandis que la plupart des politiques relatives aux changements climatiques n@gligent les besoins uniques des enfants.

Le document souligne que les changements climatiques viennent s'ajouter aux conditions environnementales, sociales, politiques, @conomiques et d@mographiques qui poussent les personnes @ partir. Rien qu'en 2020, pr@s de 10 millions d'enfants ont @t@ d@plac@s @ la suite d'un choc d@ @ un @v@nement m@t@orologique. Un milliard d'enfants - soit moiti@ des 2,2 milliards d'enfants que compte le monde - vivent dans les 33 pays fortement expos@s aux effets des changements climatiques. Ce sont donc des millions d'enfants suppl@mentaires qui pourraient @tre d@plac@s dans les ann@es @ venir. Con@sus en collaboration avec de jeunes militants, des universitaires, des experts, des d@cideurs, des professionnels et des organismes des Nations unies œuvrant dans les domaines du climat et des migrations, ces principes directeurs s'appuient sur la Convention relative aux droits de l'enfant ratifi@e au niveau mondial, et sont sous-tendus par les lignes directrices et les cadres op@rationnels existants. Ils fournissent ainsi aux pouvoirs publics nationaux et locaux, aux organisations internationales et aux groupes de la soci@t@ civile un socle permettant d@laborer des politiques qui prot@gent les droits des enfants. @ Les organisations et les institutions appellent par cons@quent les gouvernements, les acteurs locaux et r@gionaux, les organisations internationales ainsi que les groupes de la soci@t@ civile @ adopter ces lignes directrices afin de contribuer @ prot@ger, @ inclure et @ autonomiser les enfants en d@placement dans le contexte des changements climatiques.

UNICEF